

Intitulé  
La Bienveillance en ESMS.  
Approche éthique.

Référence  
FOR 401

Public ciblé  
Tout professionnel travaillant  
dans le secteur médico-  
social.

Prérequis  
Aucun

Lieu

- A Mende en inter
- Sur établissement en intra

Durée

- 2 Journée(s)
- 14 Heures de formation

Prix Inter / par personne \*  
320 € / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes  
2500 € / Hors frais annexes

\*Net de TVA par décision d'exonération de la  
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

# Formation

## La Bienveillance en ESMS. Approche éthique.

### Objectifs opérationnels

- Comprendre le lien entre intimité, vie privée, personnalisation de l'accueil et projet de vie ;
- Prendre en compte la singularité de l'individu dans le quotidien par assurer son libre choix, son consentement éclairé et la réponse aux besoins exprimés ou ressentis ;
- Savoir s'appuyer sur l'engagement et l'action de la personne pour adapter son intervention, faire avec, faire faire, laisser faire.
- Intervenir sur le cadre de vie collective pour assurer le développement de l'autonomie et le respect des droits des usagers.

### Objectifs pédagogiques

- Définir la notion d'accompagnement de la vie quotidienne
- Reconnaître les besoins et attentes des adultes handicapés dans la vie quotidienne
- Assurer le respect de la singularité et la promotion de l'autonomie de l'individu au sein du collectif

### Contenu

- Décrire les diverses dimensions et composantes du quotidien/ Utiliser l'accompagnement des actes essentiels de la vie comme fil conducteur / Mettre en perspective un accompagnement personnalisé dans un contexte de collectivité et ajuster au quotidien la distance d'accompagnement
- Besoin exprimé ou ressenti par l'utilisateur et besoin estimé par son entourage ou les professionnels / Le projet personnel (porté par la personne) repère des besoins, à traduire dans le projet personnalisé d'accompagnement (porté par l'équipe) et les prendre en compte dans le projet du collectif (porté par le groupe)
- Personnaliser l'accueil / S'appuyer sur les actes et les habitudes de la vie quotidienne de la personne pour faciliter le développement d'une vie privée. / Développer une écoute active et des attitudes non directives. / Définir les règles de vie collective, ainsi que leur remise en question, dans le respect de la dignité et de l'intégrité de chaque personne accueillie.

### Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.